le journal

MENSUEL DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE | N°365 | 1,50 € | JUIN 2015

BARRAGE

Visite de Guerlédan

SANTÉ

Élections CAMIEG

DOSSIER

VACANCES 2015 PRÊTS, PARTEZ !

activités sociales de l'énergie

Sommaire

Éditorial
3
Garder le cap
Par Michaël Fieschi, président de la CCAS

Vivre ensemble
6
Zen attitude au Monastier-sur-Gazeille
Séjour bien-être en Haute-Loire.

12
Vacances en coulisses
Qui sont ces travailleurs de l'ombre qui préparent vos vacances ?

Ici et ailleurs
22
Le collectif à l'œuvre
240 pages d'histoire des Activités Sociales EDF-GDF dans les Alpes-Maritimes.

Culture, sport & loisirs
23
Cinémas d'urgence
Le Moyen-Orient au cœur du 13e festival Visions sociales.

Notre monde en question
28
L'avenir des CE
Le Comité d'entreprise de demain, *par Michel Vakaloulis, sociologue.*

Changez d'air
30
Vacances varoises avant l'heure

4
Vivre ensemble
Colo : vrai ou faux ?
Toute la vérité sur les colonies de vacances.

8
Vivre ensemble
La santé, pas sans vous
Élections de la Camieg, votez !

27
Culture, sport et loisirs
Des livres, et vous ?
Littérature et monde du travail réconciliés au salon du livre de Dax.

10
Dossier
Vacances, droits devant !
« Le par et le pour » toujours… et avec nos partenaires.

À lire sur le journal en ligne ccas.fr

LE CAP REPASSE AU VERT, un entretien avec le paysagiste du centre de vacances du cap d'Agde.

À VOIR SUR LA CHAÎNE YOUTUBE CCASENERGIE, le reportage sur l'édition 2015 de Visions sociales.

LA CCAS ET LES CMCAS SONT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

CCAS (page officielle)

@ccas_fr

L'application iPhone et Android « Ma CCAS » est disponible en téléchargement.

20
Ici et ailleurs

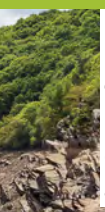

Guerlédan à sec

Vidange exceptionnelle au barrage.

À retenir

Pour la deuxième année, la CCAS et la CMCAS Avignon vous donnent rendez-vous du 4 au 25 juillet aux Ateliers de la pensée du festival d'Avignon. Débats, rencontres et échanges avec les artistes, n'hésitez pas à venir nous y retrouver sur notre stand tous les jours du 4 au 25 juillet de 11 heures à 17 heures. Renseignements www.ccas-contre-courant.org

Éditorial

Garder le cap

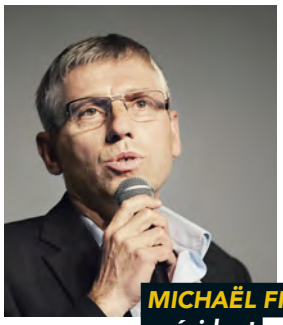

© JOSEPH MARANDO/CCAS

MICHAËL FIESCHI, ***président de la CCAS***

Les vacances s'annoncent : c'est le moment d'exercer les droits que vous avez acquis et qu'ensemble nous préservons. Comme vous, elles bougent, évoluent, changent, pour répondre à vos besoins.

Quel télescopage ! L'Europe célèbre l'anniversaire de la chute du nazisme et du fascisme. La France salue les résistantes à l'Occupation en ouvrant les lourdes portes du Panthéon, où jusqu'ici, la Nation n'avait de reconnaissance que pour ses seuls grands hommes, pour y honorer Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Soixante-dix ans ans ont passé, et voilà qu'on dispute encore aux salariés ce que la France combattante avait, par sa lutte, conquis, de droits et de protection sociale, faisant entrer notre pays dans la modernité.

EDF et GDF devenaient les entreprises nationales du service public de l'énergie, à la pointe de la technologie et de la recherche et socialement innovante.

Il y a soixante-dix ans, les comités d'entreprise faisaient entrer, en droit, la parole des salariés au cœur du travail. La démocratie et la citoyenneté s'y frayaient un chemin. Mais voilà qu'ils deviendraient aujourd'hui un obstacle à la création d'emplois dans les entreprises de 50 salariés.

Soixante-dix ans après la création de la Sécurité sociale, la France dispose d'un des meilleurs systèmes de santé au monde, au service duquel des professionnels compétents ont la plus haute exigence de leurs métiers, au service de tous.

Sa seule faiblesse : voir ses ressources, soumises à la prédation du capital financier, se tarir au fil des ans. Le système mutualiste se fatigue à l'épauler, les adhérents s'essoufflent à le soutenir. En trente ans, les cotisations sociales du patronat sont passées de 33 % à 4,86 %. En 2014, le gouvernement n'a pas hésité à ponctionner plusieurs millions dans la caisse de notre régime, la Camieg.

Il faut toute la vigilance et la pugnacité de ses administrateurs élus pour parer les mauvais coups et garder le cap. En ce mois de juin, vous êtes, salariés et retraités des IEG, appelés à leur renouveler votre confiance et votre appui. Ils en ont besoin, c'est leur force et leur légitimité ; ne leur comptez pas. Votez !

Le journal, mensuel des Activités Sociales de l'énergie. Immeuble René-Le-Guen, 8, rue de Rosny, BP 629, 93104 Montreuil Cedex. Tél. : 01 48 18 60 00. ***Directeur de publication :*** Michaël Fieschi. ***Rédacteur en chef :*** Stéphane Gravier. ***Rédacteur en chef délégué :*** François Puthod, Agence Anatome. ***Assistante :*** Laëtitia Rausch. ***Rédaction :*** Marie-Line Vitu, Sophie Chyrek, Tiffany Princep, Samy Archimède, Thierry Marck. ***Ont collaboré à ce numéro :*** Frédérique Arbouet, Noémie Coppin, Michel Courboulex, Laïla Saïdi, Luc Malher, Anne-Aurélie Morell, Stéphane Alesi. ***Secrétariat de rédaction :*** Agence Anatome. ***Iconographie :*** Carole Lhermitte, Florence Hulot. ***Suivi éditorial et graphique :*** Agence Anatome. ***Design :*** Shannon/Szentgyörgyi, Design Dept. ***Direction artistique :*** Jérôme Travers. ***Réalisation graphique :*** Jeanne Julien, Agence Anatome. ***Photo de couverture :*** Philippe Marini/CCAS. ***Photogravure :*** Open Graphic media. ***Publicité :*** Agence Comédiance. ***Impression, expédition :*** Rivet Presse/Édition, 24, rue Claude-Henri-Gorceix, BP 1577, 87022 Limoges Cedex 9. ***ISSN :*** 2258-0298. ***Tirage du n° 365 :*** 308 706 exemplaires. ***Abonnement :*** 12,20 € (individuel), 6,10 € (collectif). ***Site Internet :*** www.ccas.fr. ***Pour nous écrire :*** lejournaldes.as@asmeg.org

Colo : vrai ou faux ?

Selon le baromètre de satisfaction CCAS 2014 – TNS Sofres, 94 % des parents qui ont déjà envoyé leurs enfants en colonie de vacances avec les Activités Sociales s'estiment « plutôt satisfaits », voire « très satisfaits » de l'expérience. Cependant, il n'est pas toujours facile de laisser partir son enfant pour sa première colo… Si vous n'osez pas franchir le pas, voici de quoi vous rassurer.

La colo, c'est enrichissant et formateur.

Vrai — Loin de son cocon protecteur, le jeune y apprend à se débrouiller seul. La colo est peut-être une étape décisive dans sa vie sociale, sa prise de confiance en lui, l'affirmation de sa personne, où les notions de partage et du vivre-ensemble sont primordiales.

Partir dès l'âge de 4 ans, c'est trop tôt.

Faux — Idéale pour un premier départ, la colo 4-5 ans est un séjour de proximité : une aventure ni trop éloignée, ni trop longue, en dehors du cadre familial. 1 400 enfants âgés de 4 à 5 ans sont partis en colo CCAS l'an passé.

Je peux connaître le projet pédagogique du séjour.

Vrai — Il est adressé aux familles par courrier.

La thématique du séjour est la seule activité proposée.

Faux — L'activité principale du séjour n'est pas appréhendée sur le mode de la consommation mais comme un support du vivre-ensemble.

Mon enfant est obligé de faire du foot alors qu'il préfère le ping-pong ou le théâtre.

Faux — La participation aux activités est libre.

En colo, on peut rencontrer un jeune d'un autre pays.

Vrai — Dans le cadre de l'opération « Les enfants du monde », une centaine de jeunes Ukrainiens, Maliens, Sahraouis, Libanais, Algériens, Tunisiens, Marocains seront accueillis dans les séjours CCAS cet été.

Partir avec un copain ou une copine rencontré dans une colo CCAS, c'est possible.

Vrai — Pour les jeunes âgés de 15-17 ans qui souhaitent partager leur séjour avec un ami, pensez à compléter l'information « Jumelage ». C'est la possibilité pour deux jeunes d'être affectés ensemble à un même séjour. Les demandes doivent être

identiques pour les deux jeunes. Toutefois, le jumelage se fera en fonction des places disponibles.

Animateurs, enfants, lieux… tout est différent en colo. Face à de nombreux inconnus, mon enfant est prêt pour partir.

Vrai — Sauf cas exceptionnel, l'enfant est prêt ; ce sont les parents qui le sont moins !

On peut faire entièrement confiance aux convoyeurs bénévoles.

Vrai — Les convoyeurs sont des collègues actifs ou retraités engagés dans les Activités Sociales, en lien étroit avec les CMCAS.

La valise à roulettes, mieux que le sac à dos.

Vrai et **Faux** — Choisissez l'encombrement et la maniabilité du bagage adaptés à l'enfant. La valise à roulettes a notre préférence, mais optez pour une valise qui n'est pas plus haute que votre enfant. Pour les séjours itinérants, le sac à dos est plus que recommandé.

Dans le prix du séjour, tout est compris.

Vrai — Transport, hébergement, repas, activités… Dans le prix, tout est compris !

Je suis averti(e) s'il arrive quelque chose à mon enfant.

Vrai — Sur chaque colo, un assistant sanitaire est présent pour les petits bobos du quotidien. Si votre enfant tombe malade, il est conduit en consultation chez le médecin ou à l'hôpital le plus proche. Vous en êtes immédiatement informé par votre président de CMCAS.

La surveillance de votre enfant et sa sécurité sont prioritaires.

Vrai — Nos équipes d'encadrement sont vigilantes et sensibilisées sur les questions d'intégrité physique et morale des enfants. Ce sujet est abordé par les équipes avec les jeunes afin de réaffirmer que leur corps leur appartient. Un animateur référent pour chaque chambrée est à l'écoute des jeunes en permanence. Par ailleurs, toute personne travaillant dans une colo doit produire avant l'embauche un extrait de casier judiciaire vierge.

Les allergies alimentaires sont respectées par un régime adéquat.

Vrai — En fonction de son niveau d'allergie et de son d'âge, votre enfant bénéficie d'un accueil anticipé et personnalisé. Quels que soient les besoins de votre enfant ou ses problèmes de santé, avertissez votre antenne de proximité, SLVie ou CMCAS.

Si mon ado a sa première relation sexuelle en colo, je peux le savoir.

Vrai et **Faux** — En la matière, la discrétion est de mise. Une première relation sexuelle, si elle est connue des animateurs, donnera lieu à une écoute et un accompagnement spécifique pour le jeune, tenant même compte de son désir ou pas de confidentialité par rapport à sa famille. Systématiquement, une consultation médicale sera proposée avec conseil médical et informations sur la contraception, le tout en lien avec l'astreinte médicale assurée par les médecins conseil de la CCAS.

Le portable est obligatoire.

Faux — Il est même déconseillé. Néanmoins, le premier jour, pendant la mise en place des règles collectives, les jeunes décident naturellement d'éteindre leur portable pendant la journée.

Je n'aurai aucune nouvelle de mon enfant pendant la colo.

Faux — Pour avoir des nouvelles de votre enfant, appelez « Allo colo » au 0 825 160 420 (0,15 euro la minute depuis un poste fixe).

Les jeunes peuvent communiquer entre eux sur les réseaux sociaux.

Vrai — Près de 7 000 ados communiquent, échangent déjà avant, pendant et après leurs séjours via le groupe Facebook « Colos CCAS EDF » constitué par des jeunes des Activités Sociales.

Les Activités Sociales peuvent répondre à toutes les questions que je me pose encore.

Vrai — Contactez l'accueil-conseil de proximité et surtout discutez-en avec vos collègues de travail. 84 % des parents qui ont déjà envoyé leurs enfants en colo recommandent l'offre de séjours jeunes de la CCAS.

FRÉDÉRIQUE ARBOUET

RETOUR DE COLO : heureuses retrouvailles entre parents et marmaille.

©SÉBASTIEN LE CLEZIO/CCAS

Zen attitude au Monastier-sur-Gazeille

Devenir responsable de son propre bien-être, c'est possible. La preuve par six avec Chris, musicothérapeute et accompagnatrice de montagne, lors du séjour « Zen attitude », en avril dernier, en Haute-Loire.

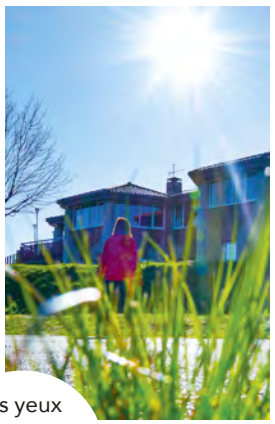

Le centre de vacances s'endort.

Demain, la journée sera dense et riche en découvertes…

Très vite, la confiance s'installe…

Petite séance de méditation consciente. Les pensées défilent comme les nuages dans le ciel.

Une sensation de calme intérieur envahit tout mon corps.

SCÉNARISTE SOPHIE CHYREK – PHOTOS ÉLISE REBIFFÉ/CCAS

La santé, pas sans

Près de 260 000 ouvrants droit de la caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières sont appelés à voter du 22 au 25 juin pour désigner leurs représentants syndicaux au conseil d'administration de l'organisme.

En 2009, 56,82 % des assurés sociaux relevant du régime spécifique des IEG avaient voté. Quel sera le pourcentage de participation au scrutin de cette année ? Nul ne peut le dire encore, mais ce qui est certain, c'est qu'employeurs et pouvoirs publics scruteront ces résultats à la loupe.

Pour les plus jeunes, rappelons que la Camieg a été créée en 2007 et assure la gestion du régime spécial d'assurance maladie maternité obligatoire des agents actifs et inactifs, ainsi que leurs ayants droit. Dernier organisme de la Sécurité sociale – fleuron du Conseil national de la résistance dont on fête cette année le 70e anniversaire –, la Camieg a conservé cette spécificité démocratique : demander à ses bénéficiaires de désigner vingt-cinq représentants présentés par les fédérations syndicales de la branche.

Élus pour six ans, ces vingt-cinq hommes et femmes ont, au sein du conseil d'administration, la lourde tâche de déterminer les orientations stratégiques, contrôler l'activité, voter les budgets et en approuver les comptes de l'organisme. Rappelons toutefois que si les orientations de la Camieg sont fixées par un conseil d'administration, toutes ses décisions sont soumises à l'approbation des ministères de tutelle, ceux de la Santé et du Budget.

POURQUOI VOTER ? Parce que la santé est une chose trop précieuse pour la laisser aux seuls professionnels de santé. En France, la dernière élection pour la Sécu et les Allocations familiales a eu lieu le 26 octobre 1983. Au prétexte d'un faible taux de participation des 15,5 millions d'assurés sociaux – il avait été de 52 % chez les salariés – et d'un coût élevé pour l'organisation de ce scrutin, le mode électif a été remplacé par des désignations.

En votant, les électriciens et gaziers ont réussi à conserver ce droit inaliénable que de pouvoir se prononcer sur des orientations élaborées et proposées par les principales organisations syndicales de la branche des IEG. Qu'ils s'agisse de vos prestations maladies, du montant de vos cotisations, de vos conditions d'accueil, de la mise en place de politique de prévention, des partenariats avec les CMCAS ou la CCAS. En un mot, confirmer votre besoin d'expression sur la gestion de vos prestations maladies.

Plus spécifiquement entre 2009 et 2013, l'action des élus au conseil d'administration a permis de régler au mieux des débuts pour le moins chaotiques dans la mise en place d'une organisation nationale (ouverture de droit, modification des dossiers, remboursement des frais médicaux, etc.). Mais leur rôle aura surtout permis une amélioration de 15 M€, là où la majorité des membres du conseil d'administration demandaient 20 M€, des prestations suite aux excédents cumulés par la Camieg, des remboursements de soins dentaires, auditifs et optiques. Devant les excédents records de 400 M€ enregistrés depuis 2007, les négociations auront été âpres pour aboutir à la révision des cotisations (la part versée par les employeurs et les salariés a baissé de 25 % depuis le 1er février 2014) et récupérer 65 % des excédents des actifs (176 M€) au bénéfice du régime général, sous couvert de la solidarité entre les différents régimes.

vous

© JULIEN MILLET/CCAS

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE au Centre national de santé Richerand à Paris (10e).

Élections, mode d'emploi

DU 22 AU 25 JUIN, les agents statutaires actifs et inactifs des industries électriques et gazières sont appelés à élire pour six ans les 25 représentants syndicaux au sein du conseil d'administration de la Camieg. Rappelons qu'un siège supplémentaire est accordé à l'organisation syndicale qui ne recueille pas le nombre de voix nécessaire pour pouvoir siéger au CA, qui passe donc à 26 sièges. ***Vous pourrez voter jusqu'au 19 juin*** (dernier relevé de la boîte postale) ***à 14 heures*** pour les inactifs qui choisissent le vote par correspondance.

Du 22 juin à 8 heures au 25 juin à midi pour les tous les actifs et les inactifs qui choisissent le vote électronique. Vous recevrez à votre domicile votre matériel de vote (code d'accès, liste des candidats, enveloppe T de retour) en doublon autour du 2 juin une première fois pour le vote électronique et le vote par correspondance (1er envoi), puis une deuxième fois autour du 16 juin pour le vote électronique seul (2e envoi). Conserver bien vos codes d'accès reçus par courrier, car la Camieg ne pourra pas vous en délivrer d'autres. ***Le dépouillement aura lieu jeudi 25 juin.***

Dans ce contexte, la participation des électriciens et gaziers pèsera de tout son poids afin de démontrer leur attachement à cogérer leur régime spécial maladie. Pour Patrick Guillot, président de la Camieg, dans la société française aujourd'hui « *c'est bien la fragilisation pesante engendrée par le chômage et la baisse continue des cotisations sociales (salariales et patronales) qui ont imposé des mesures inégalitaires telles que les déremboursements de médicaments, les franchises médicales ainsi que le recours au dépassement d'honoraires des praticiens. Autant de mesures qui conduisent beaucoup de jeunes et de retraités à renoncer aux soins* ». Pour que le système de protection sociale des énergéticiens et leurs familles perdure, il faut donc voter et faire voter !

Le 4 octobre 2015, nous fêterons le 70e anniversaire de la Sécurité sociale qui reste toujours aussi moderne en ce début de XXIe siècle. Cet outil construit après guerre doit rester un rempart inébranlable pour protéger notre population. La Camieg est un de ses derniers-nés, sachons le préserver en lui donnant toute la force de notre vote.

STÉPHANE GRAVIER

IdCP

Prévoyance complémentaire

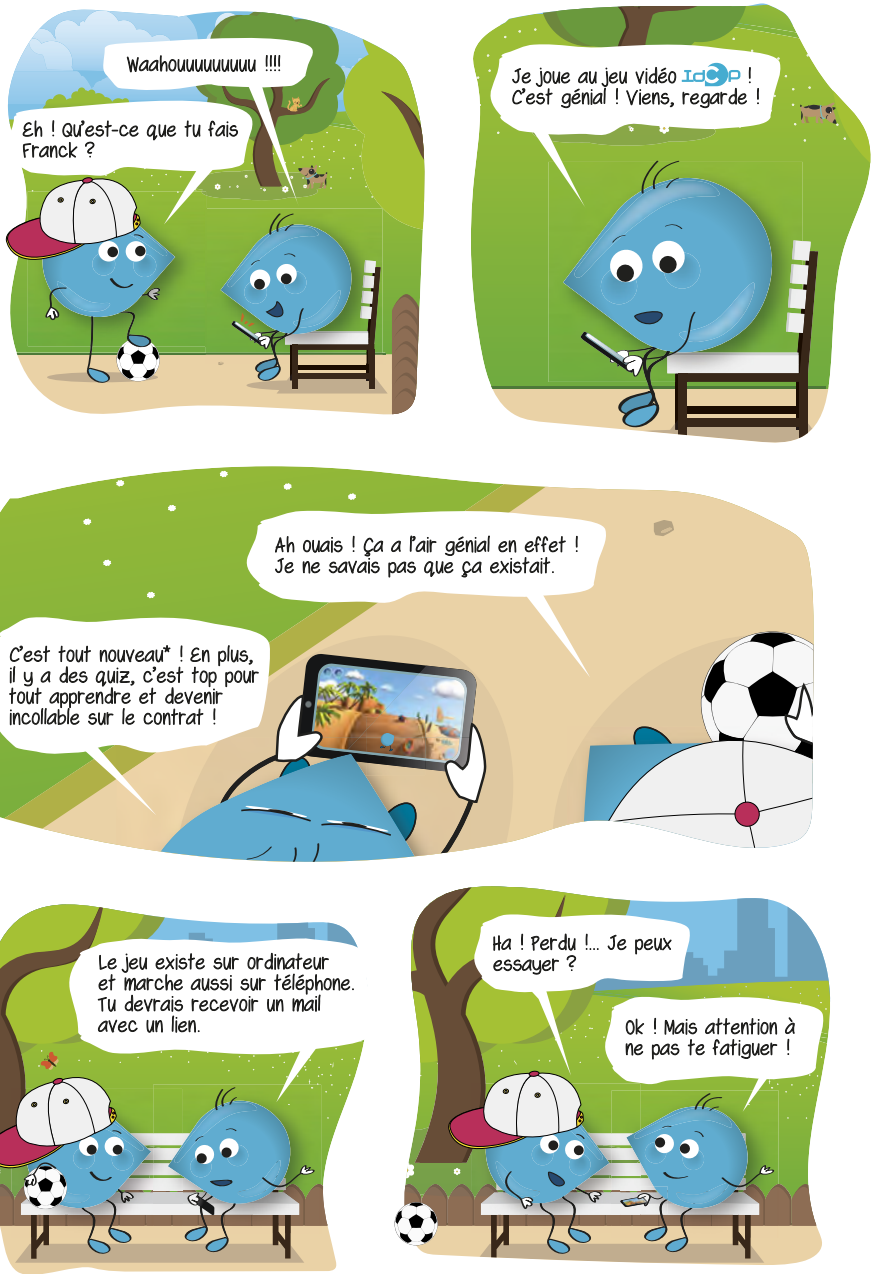
Waahouuuuuuuuu !!!!
Eh ! Qu'est-ce que tu fais Franck ?
Je joue au jeu vidéo IdCP ! C'est génial ! Viens, regarde !
Ah ouais ! Ça a l'air génial en effet ! Je ne savais pas que ça existait.
C'est tout nouveau* ! En plus, il y a des quiz, c'est top pour tout apprendre et devenir incollable sur le contrat !
Le jeu existe sur ordinateur et marche aussi sur téléphone. Tu devrais recevoir un mail avec un lien.
Ha ! Perdu !... Je peux essayer ?
Ok ! Mais attention à ne pas te fatiguer !

*sortie prévue courant septembre 2015

Pour obtenir des informations

N° Vert 0 800 00 50 45
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.ccas.fr (rubrique : espace Activ')

activités sociales de l'énergie

LA SOLIDARITÉ, C'EST NOTRE PROTECTION

PREVERE – RCS PARIS 453 353 716 – Code APE 6622Z – N°ORIAS 07 004 210, sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel – 61 rue de Taitbout, 75436 PARIS CEDEX 09)

Groupama Gan Vie – Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75383 Paris Cedex 08 – Tél. : 01 44 56 77 77
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 61 rue Taitbout – 75009 Paris
Les produits d'assurances distribués sous la marque Gan Eurocourtage via les courtiers sont ceux de Groupama Gan Vie

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

séisme Népal

Un orphelinat à reconstruire

Depuis dix ans, la CMCAS Toulon et son président délégué Serge Bastien œuvrent au côté de l'association humanitaire Himali : soutien logistique à l'orphelinat situé près de Katmandou, parrainages, suivi médical, électrification, séjours solidaires… Arrivé la veille du premier tremblement de terre qui a meurtri la région, Serge raconte : « *Par chance, personne n'a été blessé. Le bâtiment a toutefois subi de graves dommages, nécessitant sa destruction.* »

© NICOLE DALLA-VALLE

Une cinquantaine d'enfants se retrouve sans solution pérenne : « *Nous avons pu acheter quelques tentes pour les mettre à l'abri avant l'arrivée de la mousson. Grâce à la solidarité spontanée de bénéficiaires, nous avons d'ores et déjà reçu près de 10000 euros de dons.* » Il en faudra quatre fois plus pour permettre la reconstruction de l'orphelinat.

Pour effectuer un don : www.himali-nepal.com

assurance

À l'école, j'assure !

C'est en juin qu'il faut souscrire à l'assurance scolaire pour son enfant. Pour les sorties extrascolaires, l'assurance est obligatoire. Pas de sorties autorisées sans attestation d'assurance donc! La CCAS *via* la Satec vous propose une formule scolaire* qui protège vos enfants 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, également hors de l'école et pendant les vacances. Elle inclut l'assistance 7 jours sur 7 en cas de maladie ou d'accident grave en France et à l'étranger sans franchise kilométrique. Par ailleurs, l'option « vol avec agression », pour un supplément de 12 euros par an et par enfant, peut être souscrite. ***Infos :*** 0 970 809 770.

* 13,41 euros par an et par enfant, puis tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants.

soutien scolaire

Domicours toujours

Votre enfant éprouve des difficultés en maths, français ou langue étrangère? Domicours propose un soutien scolaire personnalisé à domicile. Votre CMCAS peut le subventionner à raison de vingt heures par an et par enfant, de 6 à 20 ans. Calcul en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit. ***Infos :*** 0 800 256 256.

handicap

Week-hand pour tous à Arès

© DOMINIQUE LORIEUX/CCAS

Les 9 CMCAS* du Sud-Ouest organisent un festival autour du handicap, du 2 au 4 octobre à Arès (Gironde). Outre des activités culturelles et ludiques, il s'agit de présenter aux bénéficiaires les orientations politiques des organismes sociaux en faveur du handicap, de les informer des droits auxquels peuvent prétendre les personnes en situation de handicap (droit aux vacances aux activités culturelles et sportives, diverses aides…). Ouvert à tous, le « week-hand » pour tous est un moment propice pour favoriser la rencontre, échanger et débattre. ***Réservation*** auprès des CMCAS.

* CMCAS Agen, Angoulême, Bayonne, Béarn-Bigorre, Gironde, La Rochelle, Niort, Périgueux et Poitiers.

outre-mer

CMCAS Mayotte : première bougie

© JEAN PAYET

Une centaine de bénéficiaires sont attendus le samedi 13 juin dans le Sud-Est de l'île, sur la bien nommée « Musicale Plage », pour fêter le premier anniversaire de la plus jeune CMCAS de France. Balade à dos de poney ou en canoë-kayak, promenade autour des îlots Bandrélé en bateau rapide, activités ludiques, animations musicales et restauration sur la plage : il y en aura pour tous les âges et tous les goûts! Outre la dimension festive, il s'agit aussi de « *faire découvrir les Activités Sociales et permettre à certains de faire connaissance* », pointe Jean Payet, président de la commission activités sociales et culturelles de la CMCAS.

Vacances en coulisses

Vous partez en vacances avec la CCAS ? Vous envoyez vos enfants en colo ? L'organisation, l'animation, les activités, tout est conçu pour vous satisfaire. Mais qui sont ces travailleurs de l'ombre qui, toute l'année, préparent vos vacances ?

Imaginez… Arrivés dans le bassin d'Arcachon, vous posez vos valises au centre d'Arès avant de découvrir les nombreuses activités encadrées par des agents bénévoles : une initiation à l'astronomie, une visite de la ville d'hiver d'Arcachon, une sortie en bateau jusqu'à l'île aux Oiseaux, etc. « *C'est la "complémentarité"*, explique Emmanuel Tosas, le jeune et énergique président de la CMCAS Gironde. *Chaque bénéficiaire de la CMCAS passionné par une activité et qui a envie de la partager peut me proposer de créer une section d'activité. L'idée, c'est de présenter dans les centres autre chose que du divertissement : des rencontres, du partage… Aujourd'hui en Gironde, une trentaine de bénéficiaires ont créé leur section, même si au départ beaucoup ne s'en sentaient pas capables. C'est aussi cela notre fonction : créer les conditions de l'émancipation personnelle.* »

UN TECHNICIEN SÉJOUR ACTIVITÉS est également présent pour aider le bénéficiaire à monter sa section. Depuis trois ans, c'est le rôle de Carole Vaudelin : « *Au quotidien, j'aide des bénéficiaires à construire le contenu de leur projet, le budget, je gère tout l'aspect technique, administratif. C'est un travail de fourmi et pas mal de pression, car nous sommes garants de la concrétisation du projet. Mais quand l'activité se passe bien, que les retours sont positifs, c'est une vraie satisfaction.* »

LE RESPONSABLE PRINCIPAL (RP) du centre de vacances est tout aussi important dans la définition du contenu de vos vacances. Michel Brun, RP à Arès depuis trois ans, témoigne : « *Tous les ans, nous mettons en place des ateliers thématiques en travaillant avec des associations locales. Par exemple, une semaine sur le rôle des républicains espagnols pendant la Résistance. On programme des interventions, des débats, des visites… On a aussi les Act'éthiques, avec des expos, des projections, avec cette année pour thèmes la laïcité et le vivre-ensemble. Et puis bien sûr, il ne faut pas oublier le par et le pour. Chaque vacancier peut proposer de partager sa passion pour la peinture, la photographie, la musique ou la pêche. Le but : que les gens se rencontrent et se parlent.* »

Imaginez encore… Votre ado de 16 ans part en colo de surf à Lacanau. Dans le cadre du projet éducatif des électriciens et des gaziers des rencontres culturelles et des temps forts autour de différentes thématiques sont organisés.

LE DIRECTEUR DE COLO a bien sûr voix au chapitre, comme l'explique Benoît Martin, 25 ans, directeur à Lacanau : « *Avec l'équipe d'animation, nous travaillons en amont sur le contenu en laissant un maximum de place aux jeunes pour la fabrication de leur séjour. J'aime cet état d'esprit. D'autres organismes sont plus dans la consommation d'activités en oubliant l'apport pédagogique et créatif d'un séjour. À la CCAS, il y a toujours une enveloppe budgétaire pour les projets jeunes. Je me souviens d'un projet sur un séjour "sauvetage côtier" à Soulac-sur-Mer. Les jeunes avaient des amis en colo surf en Poitou-Charentes et ont voulu aller surfer une journée avec eux. Ils ont monté leur projet, contacté le*

CÉLINE DIAIS, *responsable séjours activités.*

EMMANUEL TOSAS, *président de la CMCAS Gironde.*

CAROLE VAUDELIN, *technicienne séjours activités.*

BENOÎT MARTIN, *directeur de colo à Lacanau.*

©SÉBASTIEN LE CLEZIO/CCAS

territoire, ils sont allés à vélo jusqu'à l'estuaire de la Gironde, pris le bac… C'était magique ! On était en plein dans l'autonomie, la solidarité, l'émancipation. »

LE RESPONSABLE SÉJOUR ACTIVITÉS (RSA) est quant à lui garant du bon déroulement des activités proposées sur un territoire. C'est la mission de Céline Diais, RSA en Aquitaine depuis cinq ans. Avec son équipe, elle effectue une visite de contrôle sur chaque séjour. Courroie de transmission entre tous les intervenants d'un séjour, c'est aussi elle que l'on contacte en cas de problème. « *Mon rôle consiste à coordonner le travail des assistants, des techniciens, à faire le lien avec le pôle des ressources humaines, de la maintenance, de la restauration, avec les élus aussi, les directeurs de colo. Je crée également des séjours suivant les conventions nationales. Par exemple, on vient de créer un séjour archéologie et préhistoire à Domme. C'est parfois compliqué de tout gérer, c'est stressant. Mais quand je vois des gamins en colo avec la banane, des collègues et leur famille s'éclater en vacances, je me dis que toute la chaîne d'acteurs a fait du bon boulot.* »

Toujours souriante, disponible, à l'écoute, Céline ne compte pas ses heures. Mais quel est son secret ? Sur la route, entre une visite de colo et une réunion de chantier dans un centre, elle confie : « *Quand on travaille au quotidien avec des bénéficiaires qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter, c'est une potion magique. Moi, ça me donne envie d'être au moins irréprochable. Et puis, on ne travaille pas pour des clients lointains. On fait tout ça pour les collègues, c'est presque la famille…* »

NOÉMIE COPPIN

Dossier

Vacances : droits devant !

Les vacances, on connaît. Avec plus de 378 000 personnes qui partent chaque année avec les Activités Sociales, la CCAS et les CMCAS sont les premiers voyagistes de France. Adultes et familles, mais aussi colo, ce savoir-faire est le fruit d'une réflexion démocratique au sein d'un des plus grands acteurs du tourisme social.. Si ses valeurs, ses fondements restent « le par et le pour », son avenir se construit avec ses partenaires d'hier et de demain.

DOSSIER RÉALISÉ PAR ANNE-AURÉLIE MORELL ET THIERRY MARCK.

INSCRIPTION *aux activités pour les heureux vacanciers du centre CCAS du cap d'Agde.*

© JPHILIPPE MARINI/CCAS

Cette année, quatre innovations majeures font bouger les lignes de vos Activités Sociales avec pour objectif de favoriser et d'élargir l'accès du plus grand nombre à des vacances de qualité.

En France, l'étalement des congés sur l'année, en de savants agendas ; des vacances d'été plus courtes, concentrées dans le milieu de saison, ont peu à peu changé les « grandes vacances », qui n'ont plus de réalité que pour les enfants et les adolescents. Le raccourcissement des congés d'été est aussi, bien sûr, lié à la baisse continue du budget des vacances. En cause, des revenus stagnants ou en baisse pour de nombreuses familles, parfois frappées par le chômage. L'augmentation des impôts, encore aggravée cette année pour les agents par la hausse du taux de prélèvement sur les avantages en nature, finit de dresser la liste des mauvais coups auxquels les salariés doivent faire face.

Cet été, moins d'un Français sur deux partira en vacances : 46 % exactement, selon l'étude de l'agence Protourisme publiée en mars dernier. Pour vos Activités Sociales, l'exercice du droit aux vacances se construit dans ce contexte général. Elles bougent donc leurs propres lignes et passent à l'offensive ! .../

/... ***ÉLARGIR LES CAPACITÉS D'ACCUEIL*** reste une priorité, notamment grâce au partenariat noué avec le tourisme social et au-delà. Entre autres exemples, cette année encore, les campeurs auront accès aux trente-six campings du réseau Campéole. Des partenariats qui entrent dans la collaboration concrète autour de l'association Parcours (lire page 19). Le renforcement du réseau de vacances des Activités Sociales se structure dorénavant en trois secteurs mis à votre disposition : les séjours CCAS, les conventions et l'ensemble de l'offre aux tarifs négociés. Si les deux premières catégories sont subventionnées par le 1 % en fonction de votre coefficient social, ce n'est pas forcément le cas de la troisième.

L'OFFRE « TARIFS NÉGOCIÉS » concerne des séjours pour lesquels les Activités Sociales ont négocié des tarifs préférentiels. Ils ne sont pas subventionnés par le 1 %.
Annoncés l'an passé dans les centres de vacances, et dans les colonnes de ce journal, les chantiers de rénovation du réseau des centres sont bien avancés : ceux du cap d'Agde, de Saint-Cyprien ou d'Arès sont en bonne voie. De nouvelles toiles de tente pour un hébergement de plein air renouvelé s'implante notamment à Sérignan, où le camping fait sa révolution.
Enfin, simplifier et faciliter votre départ demeure un souci permanent. Cet été, la réservation directe des places disponibles sera ouverte dès le 1er juin, l'aide au départ des agents dont le coefficient est égal ou inférieur à 7 500 euros ; l'ouverture du réseau aux enfants d'agents de 18 à 26 ans dès le 1er juin.

AVANT VOTRE DÉPART, songez à jeter un coup d'œil à espace culture et loisirs de votre site ccas.fr : vous y dénicherez sans doute un festival, un musée, un concert ou un parc d'activités proche de votre lieu de villégiature qui vaut le détour. N'oubliez pas non plus de faire provision de Cinéchèques et de repérer la salle la plus proche de votre lieu de vacances. Votre centre de vacances est doté d'une bibliothèque. Il accueillera au moins une rencontre culturelle et saisonniers ou bénévoles vous feront découvrir les trésors de la région où vous séjournerez. Saisissez-vous de tous ces outils, exercez vos droits. Et surtout, passez de bonnes vacances !

Pratique de

Depuis toujours, les Activités Sociales doivent résoudre une drôle d'équation en matière de vacances : comment répondre collectivement à des attentes individuelles dans un univers en perpétuel mouvement ?

Disons-le tout de go : le tourisme social reste mal connu en France et souvent victime de préjugés. Ne faut-il pourtant pas rappeler que ce sont les associations et les organisations syndicales qui ont « inventé », dans les années cinquante avec leurs comités d'entreprises, le concept de vacances actives dont s'inspireront plus tard les opérateurs dans l'industrie des vacances ?
Pour les salariés des industries électriques et gazières, le droit aux vacances fait partie du contrat social. Henri Proglio ne rappelait-il pas, l'été dernier à Marinca, que les Activités Sociales faisaient partie de l'ADN d'EDF ? Mais pour l'ensemble des salariés qui travaillent dans la branche de l'énergie, comme les salariés sous-traitants du nucléaire, ceux qui relèvent les compteurs ou de différentes filiales d'EDF ou Engie (ex-GDF Suez), qu'en est-il concrètement ?
Le droit aux vacances de qualité est légitime. Laisserons-nous à la porte de nos centres de vacances celles et ceux que nous côtoyons quotidiennement à l'atelier, dans les bureaux, sur les plateaux clientèle ?

650 000 BÉNÉFICIAIRES, ET MOI, ET MOI, ET MOI... Destinations vacances, séjours passion, offres partenaires, week-end organisés par votre CMCAS, vous connaissez. Il suffit de feuilleter les 380 pages du catalogue vacances CCAS été-automne 2015 ou surfer sur l'espace Vacances ccas.fr pour juger par soi-même de l'étendue et de la richesse de l'offre. Que l'on soit jeune, en famille ou retraité et que l'on parte en France ou à l'étranger.
Gîte, maison familiale, village de toile, hôtellerie de plein air ou camping, les types d'hébergement couvrent l'ensemble des possibles. Mais pour une fois, intéressons-nous à ceux qui ne partent pas avec les Activités Sociales. Car la volonté est bien de proposer à tous de bénéficier de ce bien commun. Les raisons sont multiples : manque

l'évolution

d'intérêt, système d'affectation, raisons personnelles, propriétaire d'une résidence secondaire, coût, etc.
La volonté de la CCAS est de n'oublier personne. Partir un week-end en péniche ou s'offrir un week-end clé en main à Londres en septembre pour la Coupe du monde de rugby, c'est aussi une proposition d'évasion. Car tous égaux et tous différents, les Activités Sociales ont la prétention de vous offrir des vacances avec parfois l'intervention du 1 %, un système d'affectation juste et équitable appelé « Tour de rôle » et dorénavant en vous faisant bénéficier d'offres permanentes, dans votre espace culture et loisirs, à des tarifs négociés et subventionnés.

PARTIR OUI, MAIS AVEC

Si le tourisme social bénéficiait en France des mêmes aides que le tourisme marchand, cela se saurait! Aussi, les comités d'entreprise comme la CCAS ont toujours dû s'organiser et faire preuve d'imagination pour permettre à tous de profiter de quelques jours de vacances. Les oppositions d'élus locaux, l'absence d'aide à la pierre, l'augmentation du chômage et donc la baisse des cotisations pour les CE dont le budget est calculé sur la masse salariale ou encore l'amputation de 35 millions d'euros du 1 %, obligent les syndicalistes à rêver à un autre monde.
Travailler ensemble et mutualiser ses moyens n'est pas nouveau. Déjà en 1994-1995 dans son rapport d'activités annuel, le président de la CCAS Daniel Arrachard notait que « *la logique des transformations […] passe également par le renforcement des collaborations et des partenariats que la CCAS développe depuis sa création* ». Vingt ans plus tard, le travail des bâtisseurs se poursuit.

VACANCES *en famille au camping Campéole Penn Mar à Baden (56).*

© CHARLES CRIÉ/CCAS

Les nouveautés 2015

SÉJOURS VERTS AU 1er JUIN

Ouvrir l'ensemble du réseau à la réservation directe dès le 1er juin chamboule bien des idées reçues. Célibataire ou en couple, la réservation directe vous permet de faire profiter vos amis – dans la limite des places disponibles de l'hébergement – d'un séjour CCAS. Pour les grands-parents, c'est le moyen idéal de séjourner en compagnie des petits-enfants. La seconde met à disposition les places disponibles à l'issue du premier tour des inscriptions. La réservation s'effectue par téléphone, sur votre espace vacances ccas.fr ou directement auprès du centre.

DESTINATION CAMPÉOLE

Le « revival » du camping ne se dément pas. Les chiffres de fréquentation, en hausse de 1,4 % en 2014, le prouvent. Depuis l'an passé, le réseau des 36 campings Campéole ouvre leurs portes aux campeurs des IEG et vient renforcer celui de la CCAS. Une centrale de réservation est à votre disposition du lundi au samedi au 05 61 69 05 13.

Et puis, notez que vous pouvez bénéficier de réductions tarifaires pour tous les séjours dans tous les centres de vacances « Campéole » hors juillet-août, pour tout mode d'hébergement sans restauration. Cette réduction de –40 % à –30 % s'applique sur le prix public catalogue et dépend du coefficient social de l'ouvrant droit.
Renseignements sur http://ccas.campeole.com et ccas.fr

AYANTS DROIT 18-26 ANS

L'ouverture des places disponibles aux enfants d'agents de 18 à 26 ans gagne en notoriété. Cet été, le réseau des vacances leurs ouvre les portes dès le 1er juin.
L'inscription se fait obligatoirement auprès de la SLVie ou de la CMCAS.

ESCALE SUR LA ROUTE DES VACANCES

Le concept est simple : sur le trajet aller ou retour de vos vacances, vous avez la possibilité de faire une étape d'un ou deux jours dans un de nos centres CCAS.

Vos vacances en chiffres clés

En 2015...

86 % de demandes satisfaites dès le 1er tour d'affectation

Taux d'occupation du réseau de centres de vacances **72,4 %**

TOP 5 des centres de vacances

1. Marinca (Corse)
2. Ramatuelle (Var)
3. La Napoule (Alpes-Maritimes)
4. Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales)
5. Le Brusc (Var)

En 2014

378 483 bénéficiaires accueillis, tous séjours confondus

2 500 partants en séjours internationaux et outre-mer

4 ouvrants droit sur **5** ayant participé à un séjour international disposaient d'un coefficient social inférieur à **15 000 €**

3 923 bénéficiaires ont participé à un séjour proposé aux conditions négociées auprès des partenaires des Activités Sociales

VVF villages, Campéole Retrouvez-vous..., Cévéo, Touristra Vacances, Vacances Loisirs Activ'

+ de **6 millions** de lits et **1,5 million** de logements mis au réseau

Séjours jeunes

CCAS

23 % des **101 700** enfants et jeunes ayants et ouvrants droits sont partis en 2014, soit plus de **23 000 jeunes** qui ont réalisé un ou plusieurs des **1 484** séjours organisés en 2014

FRANCE

contre seulement **7,5 %** de taux de départ des jeunes de 5 à 19 ans au niveau national

© Anne-Aurélie Morell/CCAS

« Se démarquer du tourisme marchand »

Mutualisation des moyens et des compétences, construction d'un modèle économique viable… L'association Parcours, présidée par Frédéric Rosmini, concrétise les principes de la Charte affinitaire du tourisme social.

© XAVIER ZIMBARDO/CCAS

13 NOVEMBRE 2013. ***Frédéric Rosmini lors de la signature de la Charte affinitaire du tourisme social.***

Parcours, c'est d'abord le fruit d'une longue réflexion…

L'association est née dans le sillage de la création de l'opérateur Vacances loisirs activ' et de la signature, fin 2013, par quatre acteurs majeurs du secteur (CCAS, Ancav-TT, Ligue de l'enseignement et Vacances Léo-Lagrange) de la Charte affinitaire du tourisme social et associatif. Parcours a permis d'ouvrir la démarche et la réflexion à une dizaine d'autres partenaires. Ensemble, nous avons considéré que nous avions vocation à construire une aventure commune autour d'un projet économique viable, mais aussi de valeurs partagées : solidarité, fraternité, vivre-ensemble… Nous voulons mutualiser notre ingénierie dans ce domaine : un catalogue commun a déjà vu le jour, ce qui est énorme! (NDLR : Catalogue Vacances Loisirs Activ' « Vos vacances Printemps, été, automne 2015 ».)

Comment traduire cette volonté de faire vivre ces valeurs communes fortes ?

Trois commissions donnent de la réalité à Parcours : réunies mensuellement, elles travaillent à l'équilibre des réalités économiques avec celles de la défense de valeurs communes : contenus de séjours de qualité pour nos usagers, respect des personnels, des saisonniers, relation « idéale » avec les collectivités d'accueil des centres de vacances… Nous étudions notamment l'opportunité d'élaborer un portail unique, ainsi qu'une bourse du travail permettant la mutualisation des moyens humains. Un processus de décentralisation de nos ambitions dans différents territoires est par ailleurs engagé. Le tout dans le respect des prérogatives de chacune des organisations représentées.

Nous sommes également dans un rapport revendicatif : les pouvoirs publics, aujourd'hui indéniablement défaillants, doivent davantage s'investir dans le tourisme social.

Car l'idée première est de se démarquer du tourisme marchand…

C'est l'un des points forts inscrits dans la Charte : il nous faut trouver, affirmer et raffermir les marqueurs de différentiation d'avec le tourisme marchand. La distinction ne se fera pas sur le niveau de confort, équivalent en termes de normes à celui que l'on peut trouver dans l'hôtellerie. Nous devons nous distinguer sur la qualité du vivre-ensemble durant le séjour de vacances, en accueillant les gens et en les aidant à réussir leur séjour en harmonie : un responsable de centre de vacances doit avoir à cœur de se préoccuper de ce qu'attendent un enfant, un adolescent, un adulte, une personne âgée ou en situation de handicap… Un modèle qui a fait ses preuves et reste d'avenir, puisque même les organismes privés – se rendant compte qu'ils ne pouvaient offrir que de l'hôtellerie – se sont inspirés du modèle du tourisme social pour proposer des activités, des excursions, voire des conférences.

Guerlédan à sec

La plus grande retenue d'eau en Bretagne, le lac de Guerlédan, à la frontière du Morbihan et des Côtes-d'Armor, a été vidée de son eau et de ses poissons. La vidange exceptionnelle permet au barrage de faire peau neuve.

Au milieu de la vallée, un filet d'eau. Celui qui existait avant la construction du lac artificiel et du barrage. Sur les berges, le sol est craquelé en gros morceaux. Ici et là, des ruines d'une maison d'éclusier et des troncs de pommiers tiennent encore debout. Le lac de Guerlédan, à sec depuis le mois d'avril, laisse apparaître ce qu'il a englouti entre 1923 et 1930. Un spectacle quasi lunaire pour lequel la région attend plus de deux millions de visiteurs. Les professionnels de la restauration rapide installés non loin ont compris le message. Par cet après-midi ensoleillé de mai, des centaines de badauds parcourront peut-être les douze kilomètres, soit la longueur du lac.
Les activités de la base nautique ont laissé place à des visites guidées organisées par l'office du tourisme. « *Et dire que j'ai fait du ski nautique ici il n'y a pas si longtemps* », affirme Denis Fleury du haut d'une crête à quelques pas du barrage. L'agent en inactivité et son épouse Annie ont choisi ce milieu de semaine, évitant ainsi la foule, pour venir admirer « *l'ouvrage technique des collègues. Voyez comment les agents viennent voir l'entreprise même en retraite* », s'amuse-t-il avant de questionner Olivier Le Bras, le chef du groupement d'usine, sur un lien entre le barrage et l'irrigation de la région.

CASQUE SUR LA TÊTE et gilet jaune sur le dos, Olivier Le Bras explique que « *l'assèchement a des conséquences sur la distribution en eau potable* ». Le Blavet, le fleuve soutenu par le lac, alimente en partie le Morbihan en eau. Or l'assec perturbe le débit. Habitué à gérer une équipe de dix agents, Olivier Le Bras, affable et précis, joue le jeu de la communication avec les journalistes, non sans un certain plaisir, « *pour la promotion de la région bretonne et par attachement à l'entreprise* ». Dans la salle de repos, l'homme vous dessine sur une feuille qui traîne les profondeurs du barrage pour mieux appréhender ce fameux chantier. « *L'événement ne se situe pas dans la caractéristique de travaux d'entretien et d'un remplacement de vanne, mais dans le temps : cela fait trente ans qu'une vidange n'a pas eu lieu. Avant de revoir le lac vide, il s'écoulera quelques décennies.* »

LE PROJET a réuni autour de la table collectivités, producteurs d'eau, professionnels de loisirs, sans oublier les fédérations de pêche. Et justement, les poissons, que sont-ils devenus ? demande-t-on. « *Deux pêcheurs professionnels ont été embauchés pour la récupération des spécimens sous l'œil vigilant des fédérations. Ils ont été relâchés dans des bassins avoisinants. Les poissons morts ont été redirigés soit vers la production de farine animale, soit vers la vente publique. Le lac est connu pour ses carnassiers.* » Et Olivier Le Bras d'insister sur la transparence de l'entreprise dans ces travaux, estimés à quatre millions d'euros. Des travaux d'entretien assurés en partie par des prestataires dont ces hommes cordés, qui nettoient les 45 mètres de hauteur et plus de 200 mètres de large de la paroi du barrage.
Que l'on ne s'y trompe pas non plus, pendant l'arrêt de la centrale hydroélectrique,

©CHARLES CRIÉ/CCAS

SPECTACLE *lunaire au fond du lac.*

PENDANT LES TRAVAUX, *la maintenance des turbines se poursuit. Habituellement, elles produisent 15 mégawatts.*

« *les agents ne sont pas pour autant inactifs* », avertit le chef, la tête le premier dans l'étroite galerie du barrage où l'eau a été collectée et analysée toutes les semaines pendant la vidange. Une manière de s'assurer de la stabilité de l'ouvrage. « *Pendant ce temps, l'activité continue, la maintenance des turbines, mais aussi la surveillance des onze sites voisins.* »

Impressionnée, l'équipe, par la vidange ? Pas tant que ça. Pour Renan Prono, 40 ans et treize ans de service sur le site, « *le changement, c'est le suivi du chantier* ». Didier Merle, lui aussi technicien d'exploitation, n'est franchement pas bousculé par l'évènement. Il faut dire que Didier a connu la dernière vidange de 1985, « *à une époque où beaucoup ne portaient pas le casque* », sourit-il, dans la magnifique usine classée, en face d'une turbine. Son père et son oncle, ainsi que son grand-père, qui habitait près du barrage, ont vécu les précédents assèchements. Pas de quoi donc ébranler ce grand gaillard de 53 ans. « *Ce qui rend la vidange exceptionnelle, c'est le côté médiatique* », reconnaît-il seulement.

LAÏLA SAÏDI

Visites sur site

LES DEUX CMCAS *Finistère-Morbihan et Haute Bretagne* organisent des visites autour du lac de Guerlédan et du musée de l'Électricité de Saint-Aignan. Pause méridienne prévue sous une tente à l'aval du barrage.

– Pour les bénéficiaires de Bretagne : les 14 et 21 juin, 13 et 27 septembre. Ramassage en bus aux rendez-vous habituels.

– Pour les bénéficiaires des centres de vacances de la région : un bus vous récupère les trois derniers mardis de juillet ainsi que les trois premiers mardis d'août.

– Pour les jeunes de 12 à 17 ans en colonie de vacances sur le territoire breton, les mêmes activités sont proposées.

Le collectif à l'œuvre

© CMCAS NICE

Le devoir de mémoire de la CMCAS Nice est sorti en 2014 sous la forme d'un ouvrage qui, au-delà de son contenu, puise son originalité dans sa construction.

Si les Activités Sociales se sont bâties par et pour les agents, le devoir de mémoire de la CMCAS Nice ne pouvait déroger à la règle. Entrepris il y a six ans, sous l'impulsion de Patrick Santo, alors président de l'organisme, ce retour vers le futur s'est révélé ambitieux et fastidieux ! Car, si l'idée est claire – réaliser un ouvrage consacré aux origines du mouvement social dans les industries électriques et gazières, dans les Alpes-Maritimes –, sur la forme « *le projet consistait à la fois à sensibiliser les jeunes générations et inciter tous les ouvrants droit à participer à cette action collective*, se souvient Alain Fleuret, retraité, président de la commission Histoire et mémoire, créée en 2010 à cet effet. *Pour sa construction nous avons sollicité l'IHSME (Institut d'histoire sociale mines-énergie) et son président, François Duteil, pour ses précieux conseils.* » Une synergie presque patente pour parcourir l'évolution des Activités Sociales de 1946 à 1982.

FORTE d'une quinzaine d'agents et d'une doctorante en sciences de l'information et de la communication, la commission s'attelle à recueillir des témoignages, des photos, répertorier les archives de la CMCAS, départementales ou bien encore consulter les études et recherches accessibles à l'université de Nice. Après des débuts timorés, les sollicitations envers les acteurs ou témoins de l'époque portent enfin leurs fruits. Beaucoup sont diserts et dégagent cette envie bien tangible de propager ce vécu et de lui donner un second souffle. Le projet trouve aussi un écho auprès des bénéficiaires impliqués. Au total, une centaine de témoignages et près de 5 000 photos sont récoltées. Après quatre années de labeur, les écrits sont là, indélébiles. Et l'histoire, elle, est loin d'être figée. ***STÉPHANE ALESI***

240 pages d'histoire

AGRÉMENTÉ de photos, de textes d'origine tirés des conseils d'administration de la CAS… cet ouvrage témoigne d'une lutte permanente pour préserver les conquêtes sociales. Volontairement arrêté à la disparition de Marcel Paul, ce livre montre toute la dimension de l'intervention humaine dans la vie des IEG, celle de l'activité professionnelle, syndicale, et l'action sociale et mutualiste, charpente de l'œuvre de la première à la dernière page.

Pour commander l'ouvrage : CMCAS Nice, 04 92 00 85 91, 20 euros franco de port.

VISIONS SOCIALES, treizième du nom, un cru remarquable.

© ÉRIC RAZ/CCAS

Cinémas d'urgence

Le 13e festival Visions sociales a offert au public, du 16 au 24 mai à la Napoule (Alpes-Maritimes), une très belle sélection de films sur le Moyen-Orient. Bandes annonces.

Des femmes qui chantent devant un public : scène banale ? Pas en Iran où la « Guidance islamique » impose sa loi depuis trente-six ans. Dans ce pays, l'acte le plus révolutionnaire pour une femme, c'est de chanter devant des hommes qu'elle ne connaît pas. « *Je suis la voix de ceux qui ne renoncent pas.* »

LE TIMBRE REBELLE de la jeune Tunisienne Emel Mathlouthi, dans la scène finale de *No Land's Song* déclenche une vague d'émotion dans la salle de projection du centre de vacances Touristra, à la Napoule. Le temps d'un concert à Téhéran, des artistes iraniens, français, tunisiens ont fait plier le pouvoir. Et c'est déjà une énorme victoire. Un « *miracle musical* », pour reprendre les mots d'Anne Grange, la productrice du film.

Des moments de cette intensité, le festival Visions sociales, organisé par la CCAS, nous en a livré quelques-uns lors de cette treizième édition. Un cru remarquable qui a fait la part belle aux cinémas d'ailleurs, grâce à un partenariat avec le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient. Au total, onze films venus d'Iran, du Liban, de Syrie, du Kurdistan, de Palestine et d'Israël. Parmi eux, *Dancing in Jaffa*, l'histoire d'un homme animé par une idée fixe : faire danser ensemble des enfants israéliens et palestiniens. Pas à pas, main dans la main, ces enfants vont apprendre à se respecter mutuellement, à dépasser leurs préjugés, à se faire confiance les uns les autres.

« ***UNE BELLE HISTOIRE,*** résume Noeli. *Ça montre que la danse peut réunir les gens au-delà des religions* », analyse l'adolescente en week-end à Cannes et à la Napoule avec 41 autres jeunes de 15 à 17 ans des CMCAS Marseille et Union territoriale corse CMCAS-CCAS. « *C'est un film touchant… Et pas ennuyant* », ajoute Léanne qui, comme sa copine Léa, avait peur, avant la projection, de trouver le temps long.

TRÈS PRÉSENTE dans la sélection « Moyen-Orient », la Syrie, ses tyrans et ses 10 millions de réfugiés, ont suscité de nombreux débats. Dans *Our Terrible Country*(1), road-movie au titre sans équivoque, le coréalisateur Mohammad Ali Atassi suit un dissident syrien et son jeune ami photographe dans leur quête de liberté. Il raconte « *l'histoire de gens ordinaires qui résistent à leur manière* ». « *On pose plus de questions qu'on ne donne de réponses* », insiste-t-il, soulignant la complexité de la situation syrienne si mal expliquée par les médias dominants. Son cinéma est, selon ses propres termes, un « *cinéma d'urgence* ». Pour Mohammad Ali Atassi, loin des considérations géopolitiques, il faut ramener la question syrienne à hauteur d'homme : « *Qu'est-ce que chacun peut faire ? (…) Parler, écouter, comprendre…* » Et faire vivre ce genre de films.

SAMY ARCHIMÈDE

(1) Prix Ulysse CCAS – Agglomération de Montpellier au festival Cinemed 2014.

À vous de jouer

PAR LUC MALHER

mots croisés n° 365

HORIZONTALEMENT ***I.*** Soigner un brin à la paille. ***II.*** Il lui faut de l'espace. ***III.*** Plus ou moins atome. Il a du bois sur la tête. ***IV.*** Nécessairement timbrée. ***V.*** Canal d'évacuation. Direction. ***VI.*** En trop. Bousculades. ***VII.*** Sévères. Mauvais, c'est du souci, bon, c'est un cri. ***VIII.*** Sigle isolant. Cœur de pierre. Ça peut bouillir s'il est trop plein. ***IX.*** Comblée. ***X.*** Point de suspension. Carrés de terre.

VERTICALEMENT ***1.*** Grossière erreur. ***2.*** Sous la peau. Trouvas le bonheur dans le pré. ***3.*** Qui ne se trouve pas sans emploi. Filet. ***4.*** Se voir toujours plus grand. La moitié de rien. ***5.*** Penaudes. ***6.*** Tout le monde et personne. Un bon bout de temps. Ancien État. ***7.*** Riches en couleurs. Symbole. ***8.*** Troupeau. Charabia. ***9.*** Individus. Marque ou remarque. ***10.*** Entonne un refrain. Ils sont connus au bout des doigts.

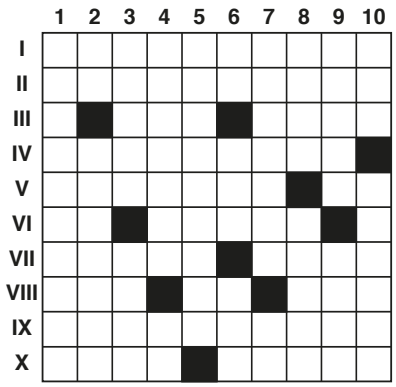

sudoku n° 365

COMPLÉTEZ LA GRILLE AVEC LES CHIFFRES DE 1 À 9, de façon à ce que :

- chaque ligne contienne tous les chiffres de 1 à 9 ;
- chaque colonne contienne tous les chiffres de 1 à 9 ;
- chaque carré de trois fois trois cases contienne tous les chiffres de 1 à 9.

		1	3				2	
		6			4	9		
2					7		4	1
	5	4	2	3				6
							5	
1			8					
7				6		4	8	2
						7		
4		8	9		1			

festivals

Regards sur le doc

Les agents en vacances à Marinca-Porticcio ou dans les environs et les locaux sont conviés au festival Regards sur le doc, du 10 au 12 juin. Trois jours pour voyager à travers le monde avec sept films de grand reportage d'actualité et de société. Organisé par la CCAS, l'UT-CMCAS Corse

et le Figra, dont il est la continuité, Regards sur le doc propose, avec ses documentaires, un panorama réaliste d'horizons et d'univers singuliers. Les réalisateurs seront présents aux séances pour débattre avec les participants. Possibilité de restauration et d'hébergement sur place au tarif en vigueur. ***Renseignements*** auprès du centre.

Vue sur La Rochelle

Le Festival international du film de La Rochelle se déroulera du 26 juin au 5 juillet. Grâce à la convention signée avec la CCAS et la CMCAS La Rochelle, les électriciens et gaziers bénéficient d'un tarif réduit sur présentation de la carte Activ ou son attestation. À savoir : billet à l'unité : 4,50 euros, carte nominative de trois entrées à 12 euros, de cinq entrées à 18 euros, de dix entrées à 30 euros ou carte permanente nominative à 65 euros. Avec la carte nominative, l'agent peut en faire bénéficier sa famille ou ses amis. La CMCAS et la CCAS organisent une soirée mardi 30 juin au grand théâtre de la Coursive. À 18 h 30, un atelier rencontre avec le cinéaste géorgien Levan Koguashvili (30 personnes maxi). À 20 h 30, projection

de son film *Blind Dates*, en sa présence (250 places dispo, à retirer à la CMCAS).

miniature

Clio plein gaz

Le club Miniateg 43 vient de sortir une nouvelle voiture : la Renault Clio 3 avec le logo GrDF « Sécurité gaz ». Vous pouvez la commander sur www.miniateg43.fr au prix de 31 euros, frais de port compris. Dépêchez-vous, il n'y a que 400 exemplaires !

Renseignements auprès de Miniateg 43. Tél. : 06 19 74 83 11 ; miniateg43@voila.fr

Expo

Art nature

Onze œuvres éphémères pour sublimer un paysage déjà extraordinaire, c'est la genèse d'Horizons arts nature en Sancy. Découvrez-les, exposées en pleine nature du 13 juin au 27 septembre. Depuis 2007, Horizons arts nature attire quelque 200 000 visiteurs chaque année, qui apprécient, au gré de leurs pérégrinations, la symbiose entre la création artistique et l'environnement.

www.horizons-sancy.com

athlétisme

Soyez handisport

La Fédération française handisport, dont la CCAS est partenaire, vous invite aux championnats de France d'athlétisme open, les 9 et 10 juin au stade Charléty, à Paris. Avec 250 sportifs invités représentant 10 nations, 20 disciplines proposées, 400 bénévoles impliqués et un village handisport découverte de 500 m², il s'agit pour les organisateurs d'inscrire durablement un grand rendez-vous international d'athlétisme handisport dans la capitale. 6 000 personnes sont attendues. Un avant-goût des championnats du monde paralympiques qui auront lieu en octobre à Doha, et des Jeux paralympiques de Rio en 2016. Un appel à bénévolat est lancé !

Renseignements : benevole@handisport.org. Entrée libre et gratuite.

Informations : www.athletisme-handisport.org ou www.handisport.org

#SoyezSport

Auvergne sportive

Coup double au restaurant méridien de Clermont-Ferrand-Châteaudun. Du 18 au 22 mai, la CMCAS Clermont Le Puy et sa commission APS organisaient une semaine #SoyezSport avec présentation des 19 sections sportives aux bénéficiaires, découvertes et initiations et communication autour du thème des Rencontres sportives nationales soutenues par la CCAS. En parallèle, les 20 et 21 mai et comme sur 16 autres sites, ErDF – partenaire institutionnel du Tour de France – mettait les agents au défi de pédaler (sur un vélo ou un simulateur d'aviron) pour la bonne cause : pour chaque kilomètre parcouru, un euro était reversé à l'association d'insertion par le logement Habitat et humanisme. À la clef pour les chanceux tirés au sort : courir les 25 derniers kilomètres de l'étape Mende-Valence, le 19 juillet, en amont de la caravane du Tour de France !

côté jardin

PAR MICHEL COURBOULEX

Spécial courge «longue de Nice»

NISSA LA BELLA… é la bouana, finda (aussi)… Que demandent les légumes pour pousser ? De la chaleur, du soleil, de la bonne terre, de l'eau et un(e) jardinier(ère). Les jardinières sont hélas, comme les cuisinières, les mal-aimées de la langue française. Jardiniers et cuisiniers exercent métiers d'art, tandis que cuisinières et jardinières ne sont que des objets… En tant que Niçois nissardisant, je vous invite à cultiver sur votre balcon, non pas la «courgette ronde de Nice», mais la «courge longue de Nice», qui sera sans aucun doute la meilleure courgette que vous aurez cultivé. Vous m'écrirez au journal pour m'en donner des nouvelles !

mode d'emploi

Cette courge court sur plusieurs mètres si, et seulement si, elle a beaucoup à boire et à manger. Donc, les placer sur une balconnière fixée vers l'extérieur afin qu'elle reçoive l'eau de pluie directement et choisir un bon terreau. En la matière, le plus cher est le plus souvent le meilleur, en sus prévoyez un sac de fumier, d'ovins de préférence, car ces niçoises sont très gourmandes.

entretien

Cette liane va pousser très rapidement, gardez une pousse principale et ôtez au fur et à mesure les ramifications. Vous n'aurez pas de fruits sans fécondation et les abeilles sont rares sur les balcons, recueillez avec un pinceau le pollen des très belles fleurs mâles et fécondez les fleurs femelles. Avec les fleurs vous pouvez faire des beignets, succulents ; avec les fruits, des gratins inoubliables.

le nom latin

CUCURBITA (courge), de *cucurbita* (gourde).

solutions partie mots croisés n° 365

HORIZONTALEMENT ***I.*** Bouchonner. ***II.*** Astronaute. ***III.*** Ion. Cerf. ***IV.*** Oblitérée. ***V.*** Uretère. SO. ***VI.*** Ro. Ruées. ***VII.*** Dures. Sang. ***VIII.*** ITE. Er. Bol. ***IX.*** Satisfaite. ***X.*** Esse. Acres.

VERTICALEMENT ***1.*** Balourdise. ***2.*** Os. Broutas. ***3.*** Utile. Rets. ***4.*** Croître. Ie. ***5.*** Honteuses. ***6.*** On. Ere. RFA. ***7.*** Nacrées. Ac. ***8.*** Nuée. Sabir. ***9.*** Êtres. Note. ***10.*** Ref. Ongles.

VOTRE ASSURANCE HABITATION

CHOISISSEZ LA MEILLEURE OPTION

PACK ÉNERGIES NOUVELLES

- PANNEAUX SOLAIRES OU PHOTOVOLTAÏQUES
- ÉOLIENNES
- GÉOTHERMIE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEVIS OU ADHÉSION

0970 809 770

Numéro non surtaxé

du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

Conception Boréal

activités sociales de l'énergie

CCAS

www.ccas.fr

Notre **assurance**, la solidarité

SATEC GROUPE COURTIER EN ASSURANCES

AXA

Groupe SATEC - 24, rue Cambacérès - 75413 PARIS Cedex 08 - Tél. : 01 42 80 15 03 - Fax : 01 42 80 59 32 - SA de Courtage d'Assurances au capital social de 25 244 877, 42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance - RCS Paris 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n° 07000665 - Site orias : www.orias.fr - Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 - TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725 - Pour le placement de vos risques, le Groupe SATEC sélectionne les compagnies les plus compétitives www.satecassur.com - www.asssurermonbateau.com • AXA France IARD : Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex.
Document non contractuel

Des livres, et vous ?

La CMCAS Bayonne, associée au CE de Gascogne, entreprise locale de papeterie, réconcilie littérature et monde du travail. Reportage au salon du livre de Dax, du 24 au 26 avril.

PRENDRE LA PLUME, une vraie délivrance.

©CHARLES CRIÉ/CCAS

À l'entrée des Rencontres à lire, salon du livre de Dax, un chapiteau blanc porte une enseigne plutôt inhabituelle en ces lieux : « Espace comités d'entreprise ». Sur le côté, un pylône électrique de trois mètres de haut plante le décor. À ses pieds, deux pancartes côte à côte : CMCAS Bayonne et Sopal, usine de fabrication de papiers d'emballage, bien connue dans la région dacquoise, devenue aujourd'hui Gascogne Laminates.

Un peu plus loin, un immense livre ouvert, fabriqué avec des matériaux de la Sopal, est posé à la verticale. Sur sa couverture, quelques lettres en rouge et blanc sur fond noir : « Ces mots qui nous travaillent ». Debout face au public, Mété, intervenant culturel à la CMCAS Bayonne, lit « Jeu de mots », une nouvelle écrite il y a quelques jours à peine par Jean-Michel Maysonave, secrétaire du comité d'entreprise de Gascogne Laminates.

ENTENDRE SES PROPRES ÉCRITS

lus en public lors d'un salon du livre, « *c'est beaucoup d'émotion* », avoue cet ouvrier plus habitué à fabriquer du papier qu'à écrire dessus. Dans sa première nouvelle, Jean-Michel raconte d'une plume alerte les problèmes d'organisation et de hiérarchie qui touchent les salariés de son entreprise. « *C'est une autre façon de militer et de revendiquer. Une super-aventure* », confie-t-il. Une aventure rendue possible par le rapprochement entre le CE de Gascogne et la CMCAS Bayonne. Il y a trois ans, celle-ci avait donné naissance à la première nouvelle racontant les conditions de travail des monteurs électriciens de réseau (voir *Le Journal* n° 332, avril 2012). Écrit par Dom Roy, auteur de nouvelles sociales, *Le Réseau du plus fort*, édité à 3 700 exemplaires et traduit en espagnol et en basque, a, depuis, fait des petits. D'autres textes de Dom Roy mais aussi des écrits d'agents des IEG, comme Alain Cadis (*Le Grand Sac bleu*) et Philippe Mediavilla, auteur de *Du pin et des larmes*, polar qui dénonce les profiteurs de la filière du bois.

Ce succès a donné envie à la CMCAS de poursuivre l'expérience avec des salariés d'autres entreprises. Quelques jours avant les Rencontres à lire, Dom Roy a ainsi passé plusieurs jours (et nuits) avec les salariés de Gascogne sur leur lieu de travail. Une nouvelle « nouvelle » issue de cette immersion sortira fin juin. Pour Olivier Lahitte, président de la SLVie Dax, ce genre de littérature « *permet aux salariés d'être fiers de leur travail* ». « *Ça éclaire les gens sur le sens de leur travail et de leur vie* », ajoute Dom Roy. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2016. « *On a mis un pied dans le salon du livre. La prochaine fois on en mettra deux, et avec d'autres CE !* » promet Jean-Michel. ***SAMY ARCHIMÈDE***

Pour aller plus loin :
http://bayonne.cmcas.com/parle
http://parle.cmcas.com/

L'avenir des CE

On célèbre cette année les soixante-dix ans de la création des comités d'entreprise. Instaurée d'abord par l'ordonnance du 22 février 1945, puis essentiellement par la loi du 16 mai 1946, cette institution faisait partie du programme national de la Résistance. Le sociologue Michel Vakaloulis leur consacre un livre, *Le Comité d'entreprise de demain*, dans lequel l'auteur fait la part belle à l'étude des Activités Sociales de l'énergie.

Quel a été l'apport des comités d'entreprise dans la vie des salariés et de leurs entreprises ?

Avec la création des CE, les salariés deviennent des acteurs de l'entreprise considérée comme communauté de travail. Leur instauration en 1945 est le point de départ de l'institutionnalisation de l'activité syndicale. La représentation des salariés dans l'entreprise sera complétée en 1968 par la reconnaissance de la section syndicale en application des accords de Grenelle et, en 1982, par les lois Auroux, du nom du ministre du Travail du gouvernement de Pierre Mauroy.

Quelles sont leurs attributions ?

Ils ont d'abord un rôle de consultation sur les questions relatives à la marche de l'entreprise. Ils offrent aux salariés la possibilité de se projeter dans la stratégie et l'avenir de l'entreprise en exprimant leur point de vue. Les comités d'entreprise émettent des avis consultatifs. Rien n'oblige les directions à les suivre. Cependant, ils peuvent lancer des expertises sur les différents projets, dénoncer et s'opposer à des plans de licenciement ou de restructuration. L'ambition des lois Auroux est de transformer les salariés en citoyens dans les lieux de travail. Comme le dit l'ancien ministre, l'entreprise ne peut plus être le lieu du « bruit des machines et du silence des hommes ». Enfin, l'autre volet des attributions des comités d'entreprise sont les activités sociales et culturelles.

Est-ce un point d'appui pour l'activité syndicale ?

Incontestablement, à condition de se prémunir des dérives de l'institutionnalisation. Une des faiblesses de cette instance en est la relative méconnaissance par les salariés. Précisons aussi que la moitié des CE sont gérés par des élus non affiliés à des organisations syndicales.

Les faiblesses de la syndicalisation affectent-elles le fonctionnement des CE ?

Elles les affectent négativement. C'est pourquoi les potentialités du CE ne sont pas explorées ni mobilisées, comme l'illustre la difficulté d'anticiper des questions non encore advenues au sein de l'entreprise. Or, le travail des commissions pourrait mettre en perspective de telles questions afin de se placer à la hauteur des politiques managériales. Mais il est vrai que les salariés ne se montrent pas toujours prédisposés, même là où les moyens existent, de consacrer du temps pour aller au fond des choses. Y compris à EDF.

Cette faiblesse touche également les activités sociales et culturelles, qui, en général, ne font pas l'objet d'une politique de contenus, mais fonctionnent sur le mode de la redistribution, à l'instar de la billetterie. La grande majorité des CE versent dans les pratiques de la redistribution. Mais à défaut d'une capacité des élus de peser sur la définition des normes sociales et culturelles qui concernent les salariés, les directions des ressources humaines pourraient se charger elles-mêmes de cette redistribution.

Vous montrez dans le livre qu'il existe de grandes disparités en termes de financement de ces activités. La loi n'a pas réglé cela ?

Non. C'est une tâche non remplie des lois Auroux, notamment, où rien n'est prévu pour le financement des activités sociales et culturelles. Ainsi, on peut aller de 0,4 % de la masse salariale dans la restauration rapide, à 3 % ou plus pour certaines grandes entreprises, publiques ou privées. Des disparités que l'on retrouve au sein même de certains groupes, dans le commerce ou dans l'industrie automobile par exemple, où les écarts entre les différents comités d'établissement peuvent aller du simple au triple.

Et pour ce qui concerne les activités sociales et culturelles des IEG, qui, rappelons-le, font l'objet d'une gestion spécifique séparée des activités du comité central d'entreprise – à quelles difficultés sont-elles confrontées ?

Cette spécificité de gestion mutualisée au niveau de la branche est le grand avantage des IEG, adossée aux règles du financement du fonds du 1 %. Les Activités Sociales de l'énergie, qui s'appuient sur des politiques fortes en matière de contenus, sont confrontées, quant à elles, à l'évolution des besoins du salariat et à celles des normes sociales et

culturelles. La recomposition du salariat de l'énergie est très importante. On constate une augmentation des emplois liés à l'encadrement et à une hausse du recours à la sous-traitance dont les salariés, qui participent pourtant à la production de richesses des entreprises, n'ont pas accès aux activités sociales. Enfin, les Activités Sociales de l'énergie sont placées devant des mutations plus générales de la société, notamment du rapport entre l'individu et le collectif. Des mutations qui n'invalident pas le collectif au profit de l'individualisme, mais redéfinissent l'articulation des deux termes.

Les Activités Sociales ne font-elles pas le bon diagnostic ?

Si, bien sûr, le diagnostic est bon. Il reste à savoir comment s'emparer des outils opérationnels, à tous les échelons des Activités Sociales, pour rendre compte des réalités vécues par de nouveaux segments de la population des IEG, des jeunes retraités aux nouveaux embauchés en passant par l'encadrement en voie d'expansion et de féminisation ou le salariat des sous-traitants.

Quel rôle peut jouer l'intervention des salariés eux-mêmes dans leurs activités ?

Une telle intervention n'est pas seulement nécessaire, elle est aussi salutaire pour l'avenir de ces activités. Bien entendu, le rôle du mouvement syndical est primordial pour ancrer, accompagner et accélérer cette modernisation. Il faut réinventer les formes d'intervention des salariés. Ce qui ressort des enquêtes auprès des bénéficiaires, c'est le besoin de désenclavement des activités. Cela passe, entre autres, par la mutualisation avec d'autres comités d'entreprise ou des collectivités territoriales. Le défi pour l'organisme est de focaliser sur les besoins essentiels des bénéficiaires, en affinant, le cas échéant, la segmentation sociale de son offre pour répondre aux nouvelles exigences. C'est seulement la conquête de nouveaux horizons qui assurera le maintien en vie de l'héritage progressiste des Activités Sociales.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MARCK

Le Comité d'entreprise de demain, Michel Vakaloulis, éditions de l'Atelier, 2015.

***MICHEL VAKALOULIS,** invité d'honneur de la soirée «L'utopie au travail», le 10 avril à la Géode (Paris), pour le 50e anniversaire de la reprise en main des Activités Sociales par les représentants des fédérations syndicales.*

© JOSEPH MARANDO/CCAS

> « Le mouvement syndical doit être un accélérateur de la modernisation des Activités Sociales. »

Vacances varoises avant l'heure

ABBAYE du Thoronet.

©SHUTTERSTOCK

CENTRE CCAS de Tourves.

©ÉRIC RAZ/CCAS

CENTRE CCAS de Six-Fours-les-Plages.

©GEORGES BARTOLI/CCAS

RANDONNÉE au sentier du littoral.

©DIDIER DELAINE/CCAS

Entre le printemps qui se meurt et l'été qui s'annonce, les longues journées de juin s'annoncent idéales pour apprécier sereinement les beautés du Var. Sans pour autant supporter la foule des vacanciers ! Entre fontaines et places ombragées de platanes, Tourves montre un décor provençal propice à la rêverie et la détente. Les collines alentour recèlent également de trésors ; les gorges du Caramy, le château de Valbelle, la grandiose cité médiévale de Brignoles (12 km) ou encore la somptueuse abbaye cistercienne du Thoronet à 35 km (voir le passeport Monuments nationaux, disponible sur l'espace culture et loisirs CCAS à 22 euros au lieu de 28). Émerveillement garanti !

Difficile cependant de résister aux chants des sirènes de la grande bleue. À une heure route, Six-Fours-les-Plages, avec ses 18 km de côtes, ses plages de sable fin – pas encore bondées – et ses criques secrètes, offre un cadre idyllique à la farniente. Entre baignades et bains de soleil, comment résister aux milles senteurs de la forêt de Janas préservée sur 1 000 hectares ? Et pourquoi pas pousser jusqu'au Brusc (4 km) par le sentier du littoral ? Juin, décidément, tiendra ses promesses : celle de débuter un bel été. ***MARIE-LINE VITU***

Tourves (gîtes).
Centre de vacances CCAS Village au soleil quartier les Guigourettes, 83170 Tourves.
Tél. : 04 94 78 73 96.

Six-Fours-les-Plages (village de toiles et camping).
Centre de vacances CCAS Le Rayolet, chemin du Plan-de-Mer, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Ouverture à partir du 12 juin.

D'AUTRES DESTINATIONS SONT POSSIBLES :
Gruissan (Aude), gîte.
Sainte-Marie (Pyrénées-Orientales), gîte.
Cap d'Agde (Hérault), maison familiale en pension complète.
Marseille (Bouches-du-Rhône), résidence hôtelière.
Munster (Haut-Rhin), gîte.
Poggio-Mezzana (Haute-Corse), gîte en demi-pension.

RETROUVEZ TOUS LES SÉJOURS sur l'espace vacances – séjours à thème sur ccas.fr selon les disponibilités

partenaires CCAS

éOLE Finance

PRÊT MYSELF

Profitez à l'avance

de votre épargne salariale bloquée et réalisez vos projets

3,91%
TAEG fixe (3)
à partir de
10 000 € empruntés

- Vous empruntez jusqu'à 100 % de votre épargne salariale bloquée (1)
- Vous ne payez pas de frais de dossier
- Vous remboursez de petites mensualités

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour faire votre demande ou une simulation, c'est simple !

www.ccas.fr
dans l'onglet «Mes Prêts»

ou

Flashez ce code

N° Vert 0 800 201 202
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 16h00

Eole Finance est une marque de Financo. Prêt personnel adossé à l'épargne salariale, la mensualité du crédit intègre les intérêts et le cas échéant, la cotisation d'assurance facultative (si vous y avez adhéré). Le capital est remboursable lors de la dernière échéance contractuellement convenue. Il sera remboursé en tout ou partie par affectation de l'épargne salariale. Les montants investis en épargne salariale ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Offre réservée à des prêts d'un montant minimum de 500 € et maximum de 75000 €. Le TAEG fixe (hors assurance facultative) varie de 3,91 % à 5,91 % en fonction du montant emprunté et le taux débiteur fixe varie de 3,84 % à 5,76 %. La durée du crédit peut varier de 9 à 63 mois. Conditions en vigueur au 01/05/2014.

Exemple (hors assurance facultative): pour un montant total de crédit de 10 000 €, vous remboursez 36 mensualités de 32,90 €, une mensualité de 0,00 €, puis une dernière mensualité de 10 066,00 €. Mensualités hors assurance facultative. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe 3,91 % hors assurance facultative. Taux débiteur fixe 3,84 %. Perceptions forfaitaires 0,00 €. Coût total du crédit 1 250,40 €. Montant total dû par l'emprunteur 11 250,40 €. Première échéance à 60 jours. Durée effective du crédit 39 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) - 1,39 % soit un coût mensuel de l'assurance de 12 € en sus de la mensualité et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 432 €. Contrat d'assurance facultative n° 5026 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie) souscrit par Financo auprès de Suravenir, entreprise régie par le Code des assurances.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Financo et après expiration du délai légal de rétractation en vigueur et présentation des justificatifs demandés.
(2) Cette dernière mensualité inclut le remboursement total ou partiel du capital emprunté grâce au déblocage de votre épargne salariale.
(3) Le TAEG fixe (hors assurance facultative) varie de 3,91% à 5,91% en fonction du montant emprunté.

Eole Finance est une marque commerciale de Financo. Financo, SA au capital de 58000000 €, RCS Brest 338 138 795; siège social: 335 rue Antoine de St Exupéry - 29490 Guipavas. Société de courtage d'assurances, n° ORIAS 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr).

CCAS
www.ccas.fr

Histoire d'image

07/05/2015

Après neuf mois de travaux, le centre de vacances CCAS de Sérignan (Hérault), tout beau tout neuf, est prêt pour accueillir les vacanciers. Ce jour-là, Pascal Mas, Claude Biez, Christian Crozat et Jean-Christophe Mailhol, électriciens à l'agence ErDF de Béziers, finalisent le branchement du poste privé qui alimentera le centre. Non sans émotion ! « *On est fiers de brancher l'électricité dans l'un de nos centres, parce que c'est notre patrimoine et que c'est pour nos collègues, les bénéficiaires* », explique Jean-Christophe Mailhol, préparateur du chantier. Une certaine idée du par et du pour.

© JOSEPH MARANDO/CCAS